

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

DIRECTION
DE LA
STATISTIQUE

A. R. S. O

MINISTERE
DU
PLAN

S A N - P E D R O
Recensement Démographique
(Février 1969)

Document de travail

Jean CHEVASSU
Avril 1970.

A 460 kilomètres d'Abidjan par la route, dans un ensemble régional à faible densité de population (3 habitants au km² en 1965) a été ouvert à la fin 1967 un chantier dont l'objet est la création du second port de Côte d'Ivoire et d'un pôle de développement, SAN-PEDRO, dont la population, pratiquement nulle en 1965, atteindrait 32.000 habitants dès 1975 et 55.000 en 1980.

Jusqu'ici la première tranche de travaux urbains consiste à créer la voirie et l'assainissement d'une ville de 6.000 habitants. En attendant son achèvement la population réside dans un campement provisoire situé à plus de cinq kilomètres du futur port.

A la demande de la Direction Générale du District Autonome de SAN-PEDRO, l'enquête démographique de cette population a été réalisée en Février 1969 par Messieurs FREYCHET et SIMONET (Service des Etudes Démographiques, Direction de la Statistique du Ministère des Finances) qui en ont par ailleurs assuré l'exploitation mécanographique; les tableaux et graphiques ont été établis par Monsieur SOULAN ASSANDRE Raphaël.

Nous présentons ici l'analyse des principaux résultats fournis par cette exploitation.

Nous avons par ailleurs entrepris depuis Avril 1970 une enquête économique qui comporte en particulier des études de budgets familiaux. L'analyse de ces budgets nous contraindra à utiliser des données démographiques. Depuis le recensement certaines modifications ont dû intervenir que nous devons déterminer; actuellement nous disposons de quelques renseignements partiels et provisoires auxquels nous ferons référence à titre indicatif.

A°) LA POPULATION RECENSEE

La population totale s'élevait à 4.024 personnes dont 2.734 hommes et 1.290 femmes. D'après ce critère, on peut placer San Pedro dans la catégorie des centres secondaires.

I Répartition par âge (Tableau N°I, graphique n°I)

La répartition par âge est caractéristique d'une urbanisation récente.

Par groupe d'âge, on a :

- 25% de 0 - 14 ans contre 43% pour la moyenne des centres urbains secondaires de Côte d'Ivoire⁽¹⁾. Dans ce groupe, la population scolarisable ne représente que 9,6% contre 21,5% pour la moyenne nationale. Un grand nombre de jeunes n'ont pas encore rejoint leurs parents en particulier à cause de l'absence d'établissement scolaire.
- 68% de 15 - 49 ans contre 42% pour la moyenne des centres urbains secondaires. Le groupe 20 - 24 ans est le plus important, 818 personnes soit 20% de la population.
- 6,6% de 40 ans et plus contre 15% pour les centres urbains secondaires. A l'intérieur de ce groupe, les 60 ans et plus sont peu nombreux: 0,4% au lieu de 4,2% en milieu rural et 2,9% en milieu urbain.

(1) - Les données relatives aux centres urbains se réfèrent au rapport "Population Côte d'Ivoire 1965". Ministère du Plan. Elles concernent le milieu urbain, Abidjan non compris.

Tableau N°I - Répartition par sexe et âge de la population recensée

Age	Sexe	Masculin		Feminin		Ensemble		Rapport de masc.
		V A (1)	V R (1)	V A	V R	V A	V R	% (2)
- 5 ans		325	8,1	295	7,3	620	15,4	110
5 - 9 "		131	3,3	140	3,4	271	6,7	93
10 - 14 "		58	1,4	59	1,5	117	2,9	100
15 - 19 "		211	5,3	216	5,3	427	10,6	97
20 - 24 "		547	13,6	271	6,7	818	20,3	202
25 - 29 "		615	15,3	152	3,8	767	19,1	404
30 - 34 "		376	9,3	64	1,6	440	10,9	587
35 - 39 "		254	6,3	48	1,2	302	7,5	529
40 - 44 "		106	2,6	16	0,4	122	3,0	662
45 - 49 "		58	1,4	13	0,3	71	1,7	446
50 - 54 "		31	0,8	8	0,2	39	1,0	387
55 - 59 "		7	0,2	2	0,1	9	0,3	350
60 et plus		11	0,3	2	0,1	13	0,4	550
Non Déclarés		4	0,1	4	0,1	8	0,2	100
TOTAL		2.734	68,0	1.290	32,0	4.024	100	212

II) Le rapport de masculinité (tableau n°I, graphique II)

Le rapport de masculinité est très élevé. Pour l'ensemble il atteint 212%, alors qu'il est voisin de 105% pour les autres centres urbains secondaires de Côte d'Ivoire. Ce taux accuse de fortes variations selon les classes d'âge. Alors qu'il est proche de 100% de 0 à 19 ans, il atteint 202% de 20 à 24 ans et dépasse en général 400% pour les autres classes d'âge.

(1) - V. A. = Valeur Absolue, V. R. = Valeur Relative

(2) - Rapport Hommes, Femmes.

III - Situation matrimoniale: (tableau n°I et II, graphique n°III)

La structure matrimoniale est aussi très différente de celle du milieu urbain ivoirien.

On a en effet, respectivement:

1°) Parmi les hommes de plus de 14 ans:

- . 53% de célibataires au lieu de 36%
- . 46% de mariés au lieu de 54%
- . 1% de veufs ou divorcés au lieu de 10%

2°) Parmi les femmes de plus de 14 ans:

- . 8,5% de célibataires au lieu de 8%
- . 90% de mariées au lieu de 77%
- . 1,5% de veuves au divorcées au lieu de 15%

On notera qu'il y a 1.028 hommes mariés pour seulement 734 femmes mariées. Une partie des hommes mariés sont donc venus s'installer sans leur épouse; la raison semble en être double: d'une part, les entreprises emploient en majorité leurs salariés pour la seule période des travaux d'infrastructure, ceux-ci peuvent donc se considérer comme installés à titre précaire. D'autre part, les structures d'accueil socio-économiques sont insuffisantes (écoles, santé, habitat en particulier).

D'après un premier sondage, il semblerait que depuis le recensement le nombre de cases ait augmenté dans une plus grande proportion que les emplois créés. Il sera donc intéressant de rechercher si l'augmentation de la capacité d'accueil a eu des effets sur l'étendue de la famille.

Notons toutefois que le nombre d'hommes célibataires y est supérieur à la moyenne urbaine: respectivement 53% des hommes de 15 ans et plus contre 36%.

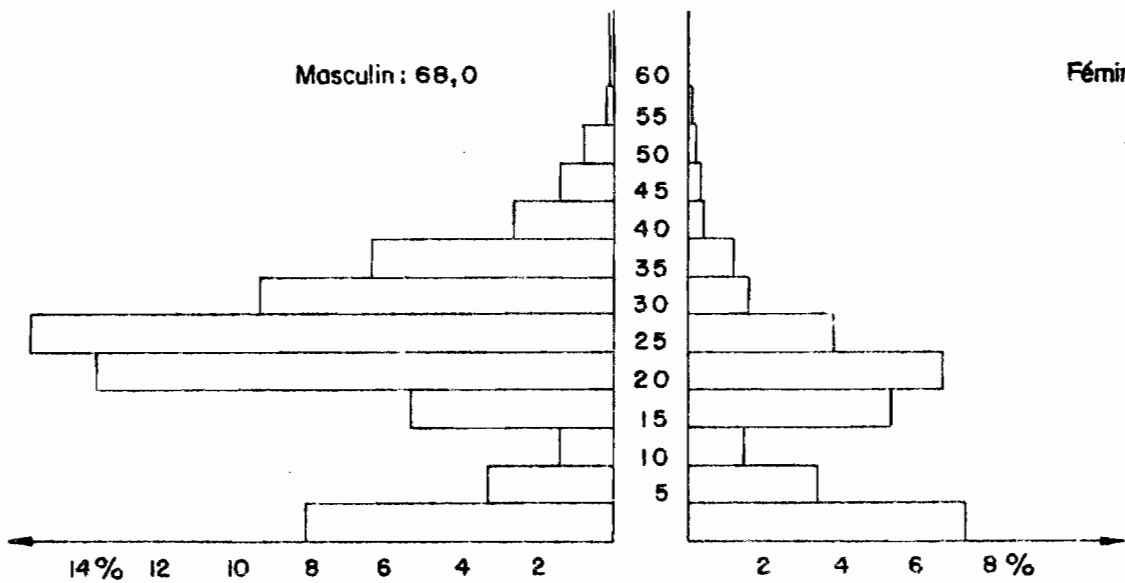
Tableau n°II - Situation matrimoniale de la population recensée.

Age \ Sexe	Sexe Masculin				Sexe Feminin				Ensemble			
	Célib.	Marié	V.et D.	Total	Célib.	Mariée	V.et D.	Total	Célib.	Marié	V.et D.	Total
			(1)				(1)				(1)	
- 5 ans	325	-	-	325	295	-	-	295	620	-	-	620
5 - 9 "	131	-	-	131	140	-	-	140	271	-	-	271
10 - 14 "	56	2	-	58	43	16	-	59	99	18	-	117
15 - 19 "	191	20	-	211	24	191	1	216	215	211	1	427
20 - 24 "	417	128	2	547	7	263	1	271	424	391	3	818
25 - 29 "	350	264	1	615	12	140	-	152	362	404	1	767
30 - 34 "	131	237	8	376	6	58	-	64	137	295	8	440
35 - 39 "	52	198	4	254	6	40	2	48	58	238	6	302
40 - 44 "	19	86	1	106	2	13	1	16	21	99	2	122
45 - 49 "	7	51	-	58	3	7	3	13	10	58	3	71
50 - 54 "	3	26	2	31	3	4	1	8	6	30	3	39
55 - 59 "	-	7	-	7	-	1	1	2	-	8	1	9
60 et plus	-	9	2	11	-	1	1	2	-	10	3	13
N. D.	4	-	-	4	4	-	-	4	8	-	-	8
Total	1.686	1.028	20	2.734	545	734	11	1.290	2.231	1.762	31	4.024

(1) Veuf (ve) et divorcé (e)

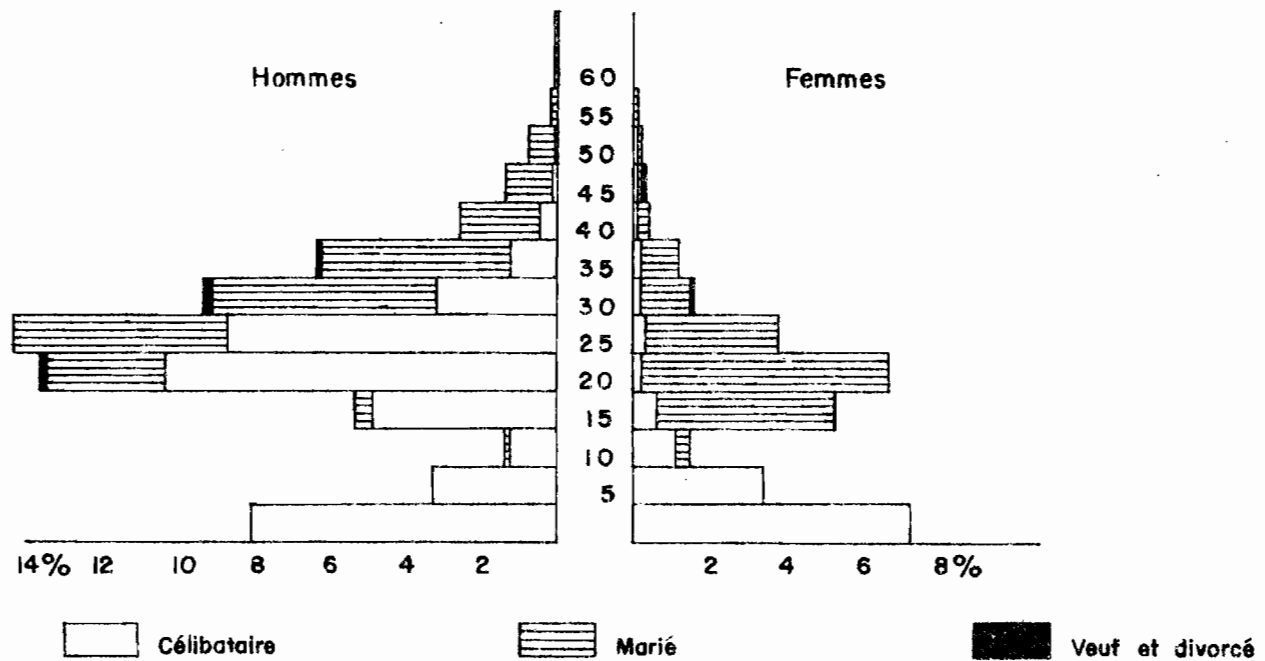
STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION RECENSEE

Graphique n° I



STRUCTURE MATRIMONIALE DE LA POPULATION RECENSEE

Graphique n° III



VARIATIONS DU TAUX DE MASCULINITE

Graphique n° II

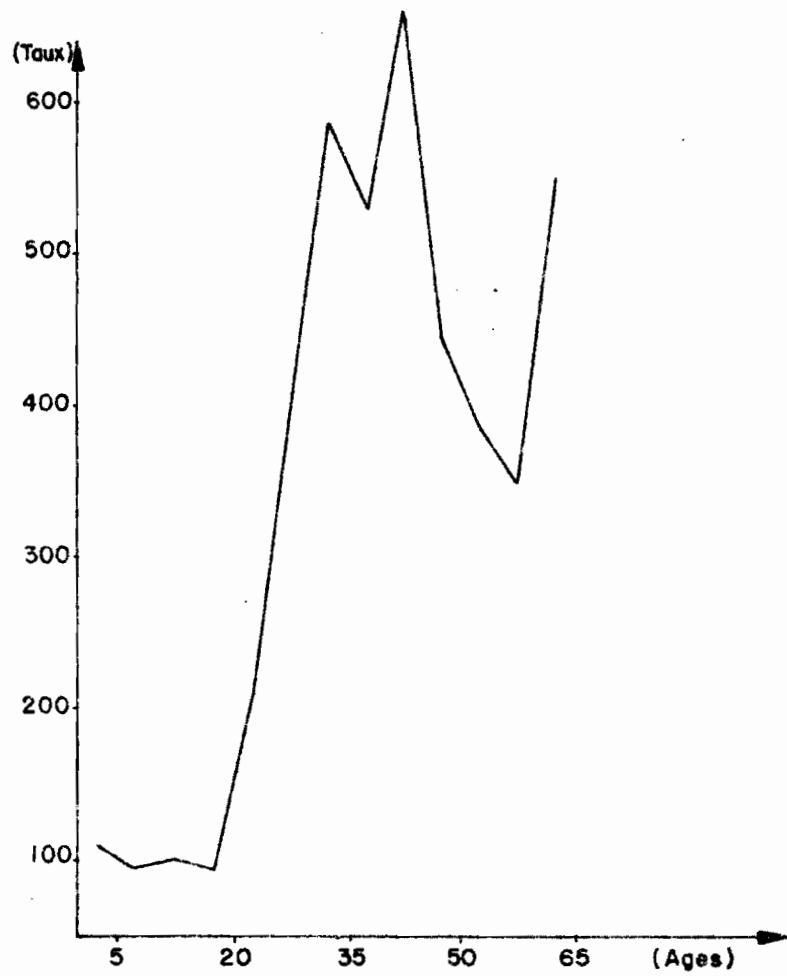


Tableau n°III - Structure matrimoniale de la population recensée

en pourcentage

Sexe \ Age	Sexe Masculin				Sexe Feminin				Ensemble			
	Célib.	Marié	V. D.	Total	Célib.	Mariée	V. D.	Total	Célib.	Marié	V.D.	Total
5 ans	8,1			8,1	7,3			7,3	15,4			15,4
5 - 9 "	3,3			3,3	3,4			3,4	6,7			6,7
10 - 14 "	1,3	0,1		1,4	1,1	0,4		1,5	2,4	0,5		2,9
15 - 19 "	4,8	0,5		5,3	0,6	4,7		5,3	5,4	5,2		10,6
20 - 24	10,3	3,2	0,1	13,6	0,2	6,5		6,7	10,5	9,7	0,1	20,3
25 - 29	8,7	6,6		15,3	0,3	3,5		3,8	9,0	10,1		19,1
30 - 34	3,2	5,9	0,2	9,3	0,2	1,4		1,6	3,4	7,3	0,2	10,9
35 - 39	1,3	4,9	0,1	6,3	0,2	1,0	0,1	1,2	1,5	5,9	0,2	7,5
40 - 44	0,5	2,1		2,6	0,1	0,3		0,4	0,6	2,4	0,1	3,0
45 - 49	0,2	1,2		1,4	0,1	0,2	0,1	0,3	0,3	1,4	0,1	1,7
50 - 54	0,1	0,7		0,8	0,1	0,1		0,2	0,2	0,8	0,1	1,0
55 - 59		0,2		0,2				0,1		0,2		0,3
60 et +		0,2	0,1	0,3				0,1		0,2	0,1	0,4
N. D.	0,1			0,1	0,1			0,1	0,2			0,2
Total	41,9	25,6	0,5	68,0	13,7	18,0	0,2	32,0	55,6	43,6	0,8	100,0

B°) L'ORIGINE DE LA POPULATION

Seulement 51 personnes ont déclaré être nées à San-Pedro, dont 85% de Krou, originaires de la région du Sud-Ouest.

I - Date d'arrivée:

La population de San-Pédro est composée d'immigrants récents. En Février 1969, leur date d'arrivée était:

- antérieure à 1969 pour 28 personnes soit 0,8%
- 1961 à 1966 " 187 personnes soit 4,6%
- 1967 " 172 personnes soit 4,3%
- 1968 " 1.138 personnes soit 77,6%

dont 1.204 au cours du dernier trimestre.

- 1969 pour 406 personnes soit 10,1% en un mois et demi environ.

La croissance démographique du centre est donc presque intégralement liée à l'ouverture des chantiers, les principaux travaux ayant débuté en 1968. Au rythme d'accroissement des derniers mois de 1968, la population aurait doublé en un an.

II - Origine Ethnique (Tableau n°IV)

La population immigrée étrangère à la Côte d'Ivoire est importante avec 1.964 personnes soit 48,7% du total. Dans les villes autres qu'Abidjan, ce pourcentage varie entre 25% et 33%.

En premier lieu, parmi les ivoiriens:

- le groupe Krou domine avec 1.046 personnes soit 26% de l'ensemble et 50% des ivoiriens.
- le groupe Sud-Est Akan, dont font partie les Baoulé, ne représente que 6,4% de l'ensemble et 12% des ivoiriens.

En second lieu, parmi les non-ivoiriens:

- les Voltaïques sont 778, soit 39,6% des étrangers, au lieu de 29,8% pour les centres urbains.
- les Maliens sont relativement moins nombreux que dans les autres centres, 22,3% au lieu de 39,6%.

Nous verrons que la structure des emplois explique en grande partie la répartition ethnique.

Tableau n° IV - Composition ethnique de la population

	Nombre	%
Krou Océan	328	18,2
Autre Krou	718	17,8
Mandé	222	5,5
Sud-Est Akan	258	6,4
Soudano-Voltaïques	421	10,5
Autres Ivoiriens	113	2,8
Sous-Total Ivoiriens	2.060	51,2
Mali	439	10,9
Guinée	371	9,2
Haute Volta	778	19,3
Ghana	112	2,8
Niger	55	1,4
Nigeria	27	0,7
Sénégal	121	3,1
Dahomey	33	0,8
Togo	18	0,4
Autres Africains	5	0,1
Total Non Ivoiriens	1.964	48,7
N. D.	5	0,1
Total	4.024	100,0

III - Résidence antérieure des chefs de ménage (Tableau n°V)

Il est remarquable que 94,2% des chefs de ménage aient eu pour résidence antérieure la Côte d'Ivoire. Le fait que seulement 5,8% des chefs de ménage arrivent directement de l'étranger, alors que la population étrangère représente 46%, indique nettement que San Pédro n'est pas encore un facteur direct d'immigration vers la Côte d'Ivoire.

Jusqu'ici d'ailleurs son pouvoir d'attraction s'exerce principalement sur la région Sud de la Côte d'Ivoire avec 73% des immigrants contre 8,6% pour l'Ouest, 6,1% pour le Centre Ouest, seulement 4,5% pour le centre et 1,5% pour le Nord.

La distance semble donc jouer un grand rôle sur l'immigration; ceci peut s'expliquer par le coût du transport mais aussi par la crainte de se retrouver en milieu étranger et hostile.

De ce fait, ce sont des régions les plus riches que proviennent la majorité des immigrants ivoiriens.

Cette population immigrée provient en majorité du milieu urbain (72%). La proportion des originaires d'une ville est égale à 78% pour les non-ivoiriens contre 66% pour les ivoiriens.

Pour certains de ces urbains (commerçants et transporteurs en particulier), la résidence est d'ailleurs double: en attendant de voir se confirmer leurs espérances de gain à San-Pédro, ils continuent d'exercer une partie de leur activité dans leur résidence antérieure.

C°) - LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES:

I - Niveau d'instruction (Tableau n°VI)

Le niveau d'instruction est voisin de celui rencontré dans le milieu urbain. Le pourcentage des hommes qui savent lire et écrire le français à San-Pédro et dans les centres urbains est respectivement de:

- 22,5% et 23% pour les plus de 15 ans.
- 55% et 60% pour les 15 - 19 ans.

Tableau N°V: Résidence antérieure des Chefs de Ménage

Ethnie	Résidence Antérieure							Mali	Haute Volta	Guinée	Ghana	Autres Pays	N.D.	Total	%
	Sud	Nord	Ouest	Est	Centre	Centre Ouest									
Krou Océan	54	1	-	-	-	-							1	56	9,0
Autre Krou	87	-	23	-	2	12				1				125	20,0
Mandé	21	1	11	-	1	3								37	5,9
Sud-Est Akan	24	-	1	1	7	-								33	5,2
Soudano-Voltaïque	37	6	9	-	7	6	2							67	10,7
Autres Ivoiriens	18	-	1	-	1	-								20	3,2
S. T. Ivoiriens	241	8	45	1	18	21	2				1		1	338	54,0
Mali	42	-	4	-	4	7	4							61	9,8
Guinée	56	-	1	-	2	6						1		66	10,6
Haute Volta	72	1	3	1	4	2		20						103	16,5
Ghana	19	-	-	-						2				22	3,4
Niger	5	-	-	-										5	0,8
Nigeria	2	-	-	-								1		3	0,5
Sénégal	13	-	-	1				2				2		18	2,8
Dahomey	1	-	-	-		2								3	0,5
Togo	4	-	-	-										4	0,6
Autres Africains	1	-	1	-										2	0,3
N. D.	-	-	-	-	-	-							1	1	0,2
S. T. non ivoirien	215	1	9	2	10	17	4	22		2	3	2	2	287	46,0
Total	456	9	54	3	28	38	6	22		3	3	3	3	625	100
%	73,0	1,5	8,5	0,5	4,5	6,0	1,0	3,5		0,5	0,5	0,5	0,5	100	

Tableau VI - Niveau d'instruction des hommes

	Sans Objet	Rien	Apprend	Parle	Lit	Ecrit	CEPE	CAP	BEPC BE-BAC	N.D.	Total
- 5 ans	325										325
5 - 9		90	21	8	2	10					131
10 - 14		15	5	9	3	19	6			1	58
15 - 19		41	6	48	2	57	55	1	1		211
20 - 24		169	29	209	2	63	65	4	5	1	547
25 - 29		196	30	295	4	52	33		5		615
30 - 34		116	14	198	5	34	8	1			376
35 - 39		68	8	146	3	19	9	1			254
40 - 44		41	3	50	1	9	2				106
45 - 49		18		32		3	4		1		58
50 - 54		10		14	1	4	2				31
55 - 59		5		2							7
60 et +		4		5		1	1				11
N. D.		2		1			1				4
Total	325	775	116	1.017	23	271	186	7	12	2	2.734
%	11,9	28,3	4,3	37,2	0,8	9,9	6,8	0,3	0,4	0,1	100,0

Le pourcentage de ceux qui savent lire et écrire est légèrement supérieur à celui de la moyenne des centres: 18% contre 15%.

Seuls 205 hommes, soit 9% des plus de 15 ans ont un diplôme dont 7 un C.A.P. soit 0,3%. La phase actuelle de création de l'infrastructure utilise un grand nombre de manœuvres, mais elle devra se poursuivre par une phase d'industrialisation qui exigera une main d'œuvre plus qualifiée; l'étude économique devra donc rechercher quelles sont les perspectives de l'offre d'emploi de manière à éclairer l'orientation de la formation professionnelle qui sera donnée au nouveau centre d'apprentissage.

D) LES CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES

I) Mobilité de l'emploi (Tableau N°VII)

D'après l'emploi antérieur et l'emploi actuel déclarés, les mouvements migratoires se sont accompagnés d'une grande mobilité socio-professionnelle.

Celle-ci s'est traduite par:

a) une forte diminution du nombre d'agriculteurs, 40 au lieu de 339, soit 1,8% des emplois contre 15,3% antérieurement. Les anciens agriculteurs sont devenus en grande partie manœuvres (152) et nombreux sont sans emplois (92).

Parmi ces derniers, certains attendent que l'administration leur distribue des terrains aux alentours de la ville et qu'elle réalise les défrichements. Par ailleurs, ils sont souvent rebutés par les formalités administratives à remplir. Cependant une solution devra être rapidement trouvée si l'on veut remédier aux difficultés d'approvisionnement en produits agricoles et à la hausse excessive des prix qui en résulte. La zone rurale de San Pedro est en effet actuellement peu productrice de produits vivriers; ceux-ci doivent subir des coûts de transport relativement importants dont les effets sur les prix sont accrus par suite du manque de concurrence parmi les commerçants et les transporteurs.

Or, actuellement, si l'on en juge d'après les résultats provisoires portant sur 200 budgets familiaux de la ville de San Pedro, la consommation annuelle potentielle de produits vivriers locaux serait voisine de 40 millions par an pour une population de 4.000 personnes seulement. Il faudrait donc prévoir les attributions de terres en fonction des perspectives démographiques urbaines et des revenus ruraux souhaités. Actuellement le riz et la banane plantain paraissent faire le plus cruellement défaut; par contre, du fait qu'il y a peu de groupes ethniques gros consommateurs d'igname, en particulier peu de Baoulé, ce produit est acheté principalement quand le riz et la banane plantain manquent sur le marché. Si la zone rurale devait être peuplée d'immigrants Baoulé, qui se sont montrés jusqu'ici peu enclins à la culture du riz, des mesures devraient être prises en faveur de cette spéculation.

b) on note également une légère diminution relative du nombre d'ouvriers (747 au lieu de 647) qui représentent 38,0% des emplois contre 29% antérieurement;

Tableau n°VII - Emploi antérieur, emploi actuel

<u>Emploi antérieur</u> \ <u>Emploi actuel</u>	Cultivateur	Pêcheur Naviguant	Ouvrier	Manœuvre	Artisan	Commerçant	Autres Services	Elève	Sans Emploi	Non déclaré	Total	%
Cultivateur	32		31	152	8	11	11		92	2	399	15,3
Pêcheur Navig.	2	5	5	3					7		22	1,0
Ouvrier	4		515	89	5	2	11		120	1	747	33,7
Manœuvre	1		23	276	3	9	15		73	1	401	18,1
Artisan			4	8	42	1	2		8		65	2,9
Commerçant			8	26	1	55	5		19		114	5,2
Autres services			21	37		5	103		38		204	9,2
Elève			7	9			11	2	12		41	1,9
Sans Emploi	1		33	101	3	4	17		104	4	267	12,0
N. D.									2	14	16	0,7
Total	40	5	647	701	62	87	175	2	475	22	2.216	100,0
%	1,8	0,2	29,2	31,6	2,8	4,0	7,9	0,1	21,4	1,0	100	

c) une forte augmentation du nombre de manœuvres, 701 au lieu de 401, soit 31,5% contre 18% antérieurement. Ces nouveaux manœuvres sont principalement d'anciens cultivateurs (152), "sans-emploi" (101) et ouvriers (89).

En fait, la classification selon la catégorie des ouvriers ou des manœuvres a peu de signification:

- d'une part, en fonction des différentes tranches de travaux, il est exigé une qualification plus ou moins grande.

- d'autre part, à en juger d'après leur profession antérieure, un certain nombre d'ouvriers déclarés ne paraissent pas avoir la formation correspondante. Nous avons déjà vu par ailleurs que seulement 7 personnes ont un C.A.P. (Tableau n°VI).

d) une stabilité du nombre d'artisans: ceux-ci ne représentent que 3% du total. Jusqu'ici et comparativement à ce que l'on a pu constater dans d'autres centres secondaires, l'essor de ce secteur a été handicapé par:

- l'interdiction administrative de laisser la construction moderne au secteur privé
- le développement embryonnaire du transport
- la faible densité démographique de la zone rurale, qui se traduit par l'étroitesse du marché rural potentiel pour les activités urbaines.

e) une diminution du nombre de commerçants, 87 au lieu de 114 antérieurement. Une partie des anciens commerçants sont devenus manœuvres, ouvriers (34) ou "sans emploi" 19.

f) une légère diminution des autres services (175 contre 204), catégorie qui regroupe en particulier les fonctionnaires, les services domestiques, les restaurateurs, les blanchisseurs, etc...

g) une très forte augmentation des "sans emploi": 475 au lieu de 267, soit 21,4% des actifs au cours du recensement. La majorité de ces chômeurs déclare avoir été antérieurement ouvriers (120), cultivateurs (92), manœuvres (73), autres (38).

Dans une ville en pleine mobilité telle que SAN-PEDRO, ce pourcentage apparemment élevé de chômeurs n'est pas alarmant pour les raisons suivantes:

- les immigrés sont arrivés récemment. Or on constate (tableau n°IX) et X) que le nombre de "sans-emploi" est généralement d'autant plus élevé

Tableau n° IX Profession en fonction de la date d'arrivée

Emploi date actuel d'arrivée	Culti- vateur	Pêch. Navig.	Ouvrier	Manœ- vres	Arti- sans	Commer- çants	Autre Serv.	Elève	Sans emploi	N. D.	Total	%
Né à S.P.	3	-	2	3	-	1	1	1	4	1	16	0,7
1960 et avant	3	-	3	1	-	1	1	-	1	1	11	0,5
1961 - 1966	8	1	10	18	1	4	12	-	17	3	74	3,3
1967	2	-	23	24	-	4	17	1	14	-	85	3,8
1968 trim. ND	-	-	-	2	-	-	1	-	1	-	4	0,2
1968 trim. 1	7	1	107	122	5	15	28	-	36	3	324	14,6
1968 trim. 2	3	-	121	104	17	8	23	-	38	1	315	14,2
1968 trim. 3	1	2	167	177	14	21	24	-	74	4	484	21,9
1968 trim. 4	4	1	174	206	17	23	59	-	166	7	657	29,7
1969	5	-	36	41	8	10	8	-	120	1	229	10,3
N. D.	4	-	4	3	-	-	1	-	4	1	17	0,8
Total	40	5	647	701	62	87	175	2	475	22	2.216	100,0
%	1,8	0,2	29,2	31,6	2,8	3,9	7,9	0,1	21,5	1,0	100,0	

Tableau n° X - Structure de la profession en fonction de la date d'arrivée

Emploi date actuel d'arrivée	Culti- vateur	Pêch. Navig.	Ouvrier	Manœ- vres	Arti- sans	Commer- çants	Autre Serv.	Elève	Sans emploi	N.D.	%
Né à San Pe.	18,8	-	12,5	18,8	-	6,2	6,2	6,2	25,0	6,2	100,0
1960 et avant	27,3	-	27,3	9,1	-	9,1	9,1	-	9,1	9,1	100,0
1961 - 1966	10,8	1,4	13,5	24,3	1,4	5,4	16,2	-	23,0	4,0	100,0
1967	2,4	-	27,1	28,2	-	4,7	20,0	1,2	16,5	-	100,0
1968 trim. ND	-	-	-	50,0	-	-	25,0	-	25,0	-	100,0
1968 trim. 1	2,2	0,3	33,0	37,7	1,5	4,6	8,7	-	11,1	0,9	100,0
1968 trim. 2	1,0	-	38,4	33,0	5,4	2,5	7,3	-	12,1	0,3	100,0
1968 trim. 3	0,2	0,4	34,5	36,6	2,9	4,3	5,0	-	15,3	0,8	100,0
1968 trim. 4	0,6	0,1	26,5	31,3	2,6	3,5	9,0	-	25,3	1,1	100,0
1969	2,2	-	15,7	17,9	3,5	4,4	3,5	-	52,4	0,4	100,0
N. D.	23,5	-	23,5	17,6	-	-	5,9	-	23,5	5,9	100,0
%	1,8	0,2	29,2	31,6	2,8	3,9	7,9	0,1	21,5	1,0	100,0

que la date d'arrivée est récente: 52,4% pour le mois précédent l'enquête, 25,3% pour le trimestre antérieur et seulement 13,1% pour le reste de l'année 1968 qui a fourni le plus fort contingent d'actifs 50,6% du total.

→ les entreprises recrutent généralement à titre temporaire. Les variations mensuelles des emplois salariés sont relativement fortes. Aussi existe-t-il parallèlement un chômage passager.

- le chômage est le plus souvent partiel. Par suite du niveau élevé des prix et des difficultés d'existence, les nouveaux arrivants sont rapidement contraints soit de quitter la ville, soit de trouver une activité de subsistance.

- les sources de revenus qui exigent peu de capitaux et de qualification y sont relativement nombreuses: café, bar, construction de cases, lavage du linge, pêche, culture d'une parcelle de terre. Le plus souvent, bien qu'exerçant l'une ou l'autre de ces activités secondaires, les migrants se considèrent comme chômeurs car la motivation de leur migration était la recherche d'un travail salarié et ils espèrent l'obtenir en se déclarant "sans emploi". L'enquête en cours semble confirmer le fait qu'il y ait un fort pourcentage de ces chômeurs partiels.

II^o) Structure socio-professionnelle

On peut comparer la structure socio-professionnelle de SAN PEDRO avec celle de quelques autres villes ⁽¹⁾:

Comparativement à celle des autres centres la structure socio-professionnelle de SAN PEDRO présente quatre différences principales:

a) le faible niveau du secteur primaire qui n'atteint que 2%, comme à Abidjan mais beaucoup moins que dans les centres secondaires. De plus, les autres centres s'appuient sur une zone rurale capable d'assurer une grande partie de leurs besoins en produits vivriers, alors que SAN PEDRO est actuellement dépourvu de tout arrière pays susceptible de l'approvisionner.

(1) - Sources: op. cit. p. 99

Bouaké: recensement MMrs. CASTELLA, SIMONET, ORSTOM
Direction de la Statistique 1969.

Tableau n° XI - Structure socio-professionnelle de quelques villes

Secteur		San Pédro 1969 4.000 ha	Abidjan 1964 350.000 ha	Bouaké 1969 100.000 ha	Dabou 1966 11.000 ha	Toulepleu 1965 3.000 ha	Toumodi 1963 6.000 ha
Secteur Primaire		2	2	9	13	34	26
Secteur secondaire		64	30	26	28	11	22
Secteur Tertiaire	Commerce Transport	4	26	33	37	22	36
	Autres Em- plois privés	7	26	11	8	13	4
	Fonctionnaires	1	10	13	14	11	12
Inactifs		22	6	8	-	9	-
Total		100	100	100	100	100	100

b) le poids relatif du secteur secondaire (64%) est supérieur à à celui rencontré dans les autres villes (y compris Abidjan) où 26% est un maximum. Cette différence est due à la demande temporaire des entreprises chargées de la **construction** du port et de la ville, alors que les effets induits n'ont pas encore eu le temps de pleinement jouer.

Lors du recensement, un Consortium de huit entreprises chargé de réaliser les travaux employait 1.150 salariés sur les 1.344 recensés (graphique n°2 IV).

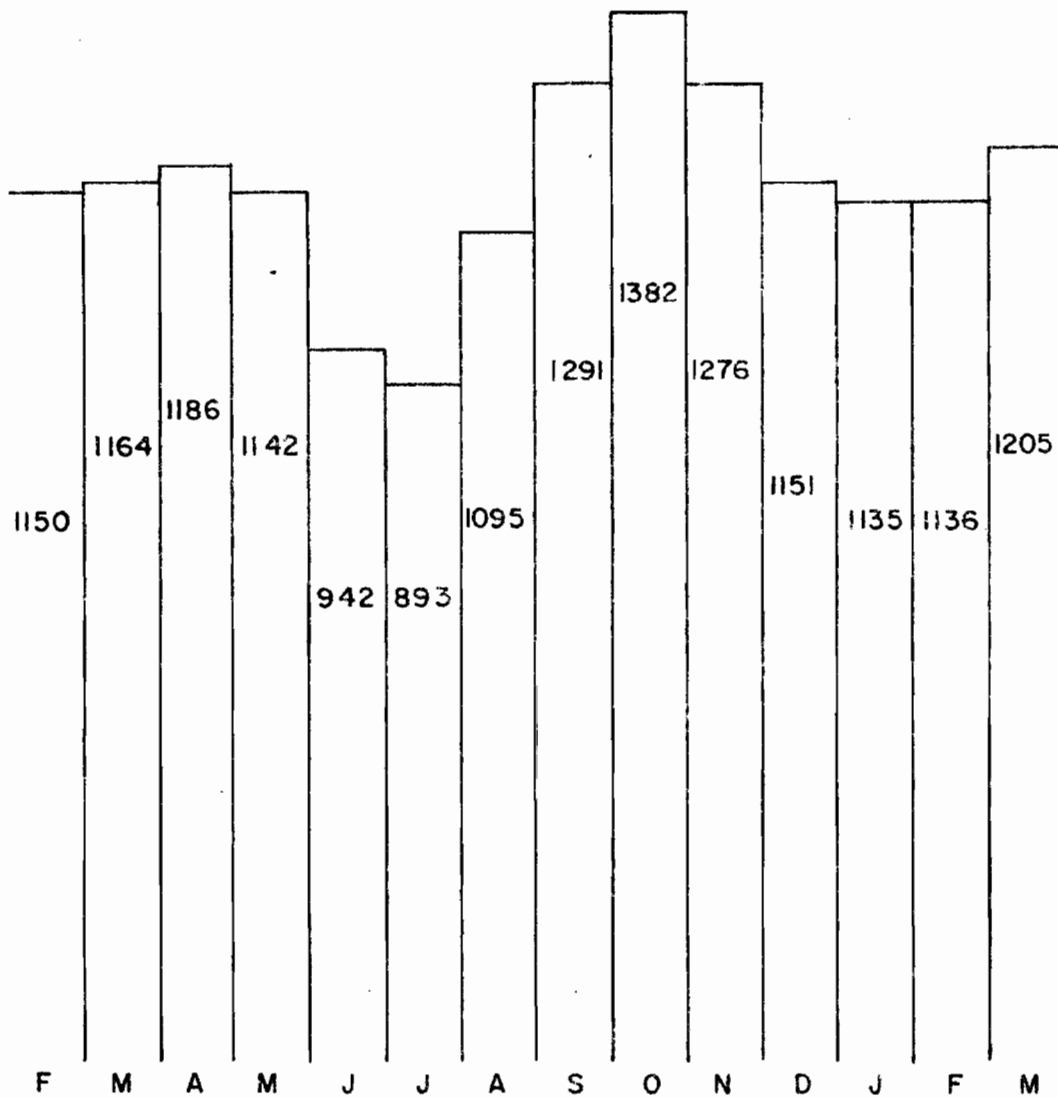
Depuis cette période, l'évolution de l'emploi semble avoir peu varié:

- en ce qui concerne le Consortium, les travaux ont été ralentis au cours de la saison des pluies (juin-juillet 1969), puis le recrutement s'est amplifié de septembre à novembre pour revenir à un niveau proche de celui atteint lors du recensement.

- en ce qui concerne les autres entreprises, d'après les premiers résultats de notre enquête le nombre de salariés est approximativement le même qu'en février 1969. Certaines de ces entreprises sont liées au Consortium pour les travaux d'infrastructure.

**EVOLUTION MENSUELLE DES EMPLOIS DEPUIS LE RECENSEMENT
DEMOGRAPHIQUE (Groupement d'entreprises + Vianini)
(Février 1969 à Mars 1970)**

Graphique n° IV



Il faut envisager dès maintenant la reconversion de tous ces emplois temporaires par le développement des activités de transformation.

c) le faible niveau du secteur tertiaire.

1°) Lors du recensement, le commerce et le transport ne représentaient que 4% alors que ce secteur est généralement supérieur à 20% dans les autres centres.

Depuis le recensement, le commerce semble avoir connu un certain développement. Tributaire du montant des salaires versés, il suit l'évolution des emplois du secteur secondaire. Par ailleurs, sa croissance est freinée par le caractère provisoire que revêt le campement. Quant au parc de véhicules de transport, il se limite à 11 "Taxis-brousse" 2 taxis ville et 1 seul camion. A titre de comparaison, rappelons que nous avons recensé 80 véhicules à M'Bahiakro (8.000 habitants) et 57 à Béoumi (5.500 habitants).

Les obstacles au développement du transport sont nombreux:

- par suite de la faible densité démographique de la zone rurale, les camions ne peuvent trouver de charge à leur départ de SAN PEDRO, et les "Taxis-brousse" ne peuvent compter sur les marchés ruraux pour leur assurer un débouché substantiel. L'intensité du trafic ne justifie un circuit des taxis que sur deux parcours: Sassandra et, dans une moindre mesure, Grand Bereby - Tabou.

- généralement ce sont les gros commerçants qui sont les propriétaires des véhicules lourds, or nous avons déjà signalé les freins au développement du commerce moderne à San Pedro.

- l'habitat moderne étant jusqu'ici le monopole des entreprises publiques, le secteur privé ne peut trouver là une occasion d'investir en vue du transport de matériaux, ni une source d'accumulation du capital.

- la distance entre l'agglomération actuelle et le centre de la future ville pourrait justifier un nombre plus élevé de "Taxis-ville"; mais le transport au lieu de travail est assuré par les entrepreneurs et le centre n'exerce pas encore de fonction commerciale ou de service susceptibles d'engendrer des déplacements fréquents. (excepté Sud Import, la gendarmerie et le medecin d'entreprise)

2°) Les autres services privés sont déjà relativement développés avec 7% des emplois, à cause principalement des services domestiques dont la demande est élevée par suite de la présence de nombreux célibataires.

Enfin, les fonctionnaires représentent seulement 1% des actifs. Un seul service public a été créé depuis le recensement: la sous-préfecture. Les centres secondaires de la taille de SAN PEDRO ont entre 200 à 300 fonctionnaires et assimilés⁽¹⁾ contre seulement une vingtaine dans ce dernier centre; En général, ces fonctionnaires ont à administrer une population rurale qui varie entre 30.000 et 50.000 habitants, ce qui n'est pas le cas actuellement pour la zone rurale de SAN PEDRO, qui ne compte qu'environ 1.000 personnes. Néanmoins certains services publics devront prendre une ampleur exceptionnelle en fonction de l'importance du port et du rôle régional que l'on désire faire jouer à cette ville. L'évolution de la fonction administrative n'est donc pas prévisible en fonction des structures habituelles. Elle dépend non des besoins mais d'une politique administrative volontaire. Dès à présent trois services publics devraient retenir particulièrement l'attention de l'administration: un hôpital, une école primaire et un bureau de poste: l'investissement ne doit pas être une simple fonction des besoins actuels: leur seule implantation peut au contraire favoriser le mouvement d'immigration souhaité.

d) le nombre relativement élevé d'inactifs (22% contre moins de 10% dans les autres villes) peut paraître important. En fait nous avons déjà précisé qu'il y a peu de véritables "sans emploi". Par ailleurs le taux d'inactifs devrait diminuer quand les activités urbaines stables prendront le relais des travaux d'infrastructure.

III - Relations entre l'âge et la profession (Tableaux n°XII et XIII)

L'analyse de la structure d'âge de chaque catégorie professionnelle permet de constater que la proportion des jeunes de 15 à 29 ans est:

- la plus faible chez les cultivateurs (30%) et les commerçants (31%).
- moyenne chez les ouvriers (54%) les "autres services" (55%) et les artisans (56%).
- plus forte chez les manœuvres (76%) et les "sans emploi" (64%).

(1) - cf. notre note: "Essai de définition de quelques indicateurs de structure et de fonctionnement de l'économie des centres semi-urbains".
ORSTOM - Ministère du Plan. Sciences Humaines Vol. III n°2; 1970.

Par contre la moyenne d'âge calculée par profession ne révèle pas d'écarts importants puisque l'on a:

- 33 ans pour les commerçants
- 32 ans pour les cultivateurs
- 30 ans pour les ouvriers
- 28 ans pour les "sans emploi"
- 27 ans pour les manœuvres et "autres services".

Tableau n°XII - Emploi actuel des hommes de plus de 14 ans en fonction de l'âge

	Culti- vateur	Rêch. Navi- gant	Ouvri- er	Manœu- vre	Arti- san	Commer- çant.	Autre Serv.	Elève	Sans emploi	N. D.	Total	%
15 - 19	3	-	41	70	2	4	21	2	62	6	211	9,5
20 - 24	3	-	132	236	14	5	33	-	116	8	547	24,3
25 - 29	6	2	174	226	19	18	42	-	124	4	615	27,5
30 - 34	4	1	139	92	11	17	36	-	75	1	376	17,0
35 - 39	9	-	98	47	11	16	21	-	50	2	254	11,5
40 - 44	6	2	33	17	2	12	11	-	23	-	106	5,0
45 - 49	4	-	20	9	3	7	7	-	8	-	58	2,5
50 - 54	2	-	7	2	-	6	2	-	12	-	31	1,5
55 - 59	0	-	-	1	-	1	2	-	3	-	7	0,5
60 et +	3	-	3	1	-	1	-	-	2	1	11	0,5
TOTAL	40	5	647	701	62	87	175	2	75	22	2.216	100
%	2,0	-	29,0	31,5	3,0	4,0	8,0	-	21,5	1,0	100,0	

Tableau n°XIII - Structure des emplois actuels des hommes de plus de 14 ans en fonction de l'âge.

Profession Age	Culti- vateur	Pêch. Navi- gant	Ouvri- er	Manœu- vre	Arti- san	Commer- çant	Autre serv.	Elève	Sans emploi	N. D.	Total
15 - 19	1,4	-	19,4	33,2	0,9	1,9	10,0	0,9	29,4	2,8	100,0
20 - 24	0,5	-	24,1	43,2	2,6	0,9	6,0	-	21,2	1,5	100,0
25 - 29	1,0	0,3	28,3	36,7	3,1	2,9	6,8	-	20,2	0,7	100,0
30 - 34	1,0	0,3	37,0	24,5	2,9	4,5	9,6	-	19,9	0,3	100,0
35 - 39	3,5	-	38,6	18,5	4,3	6,3	8,3	-	19,7	0,8	100,0
40 - 44	5,7	1,9	31,1	16,0	1,9	11,3	10,4	-	21,7	-	100,0
45 - 49	6,9	-	34,5	15,5	5,2	12,0	12,0	-	13,9	-	100,0
50 - 54	6,4	-	22,8	6,4	-	19,3	6,4	-	38,7	-	100,0
55 - 59	-	-	-	14,3	-	14,3	28,5	-	42,9	-	100,0
60 et +	27,3	-	27,3	9,1	-	9,1	-	-	18,1	9,1	100,0
TOTAL											100,0
%	1,8	0,2	29,2	31,6	2,8	3,9	7,9	0,1	21,5	1,0	100,0

E) LES CARACTERISTIQUES DES SALAIRES

I) Salaire antérieur - salaire actuel:
(tableau n°XIV Graphique n°V)

Par rapport à la situation antérieure on remarquera que:

- sur 1.322 anciens salariés 1.198 ont retrouvé un emploi de salarié, il serait intéressant de savoir s'ils ont quitté volontairement leur ancien emploi ou si c'est à la suite d'une mise au chômage qu'ils sont venus s'installer à SAN PEDRO.

- 34% des salariés perçoivent entre 10.000 et 29.000 francs par mois contre 43% antérieurement. Seuls 3% ont un salaire supérieur ou égal à 30.000 francs.

Cependant, les variations par groupes de salaires doivent suivre les fluctuations des catégories socio-professionnelles qui, comme nous l'avons déjà signalé, sont liées au niveau de qualification exigé par les différents types de travaux.

Par ailleurs, on ne peut pas se fonder sur l'état actuel des salaires pour en déduire une prévision de leur évolution. En effet, l'évolution des salaires dépendra de la demande des entreprises appelées à prendre le relais de celles qui réalisent les premiers travaux d'infrastructure. Aussi est-il nécessaire d'analyser cette demande future afin que le Centre de Formation Professionnelle nouvellement implanté adapte son enseignement en fonction des perspectives du marché du travail.

L'administration pourrait dès à présent exiger qu'à chaque demande d'autorisation d'installation à SAN PEDRO soient jointes des prévisions de création d'emplois.

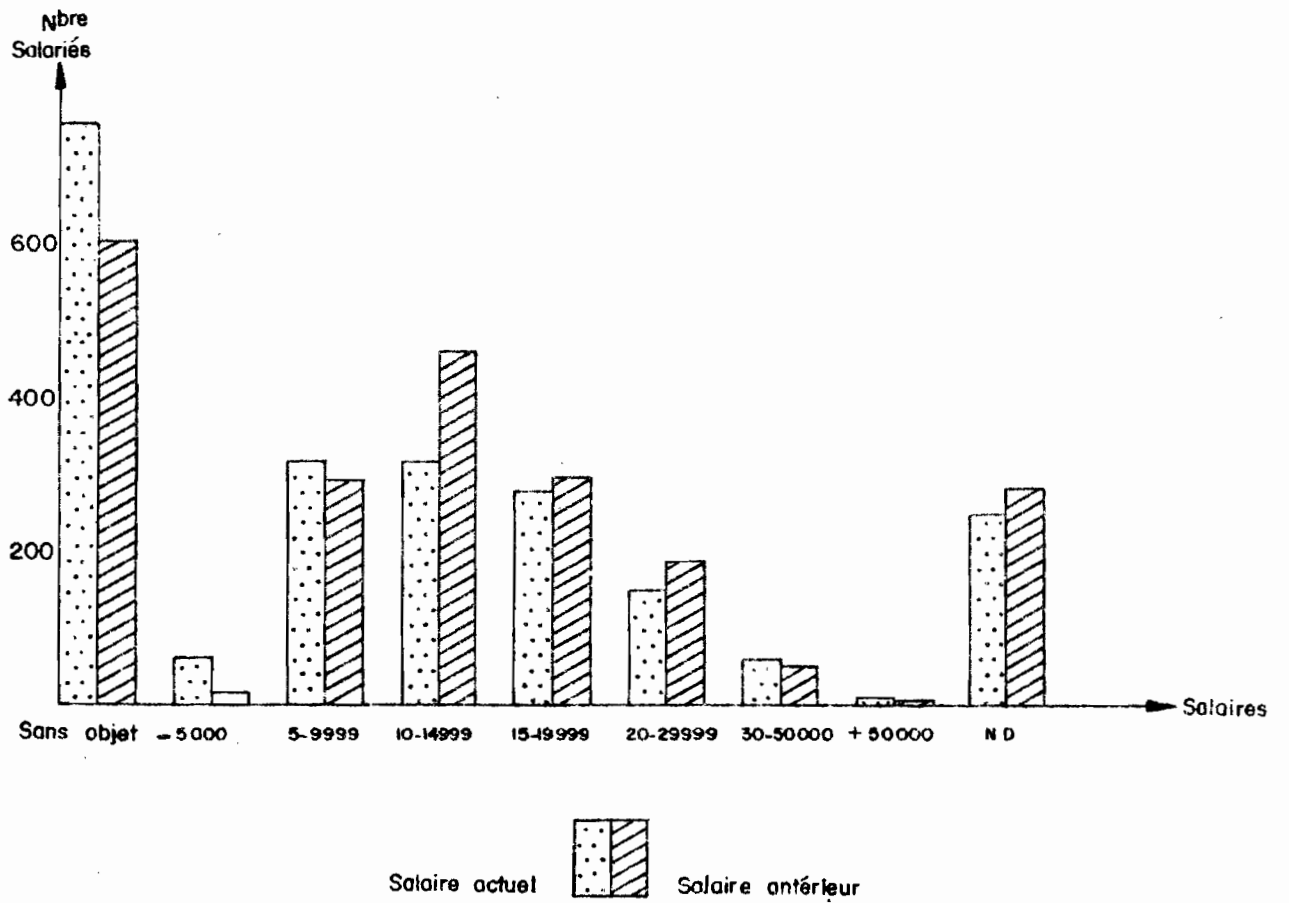
L'évolution de l'emploi doit aussi tenir compte des perspectives de logement. Actuellement, on dénombre environ 150 constructions modernes en cours ou terminées par les organismes publics (SOGEFIHA ou SICOGI) dont les loyers envisagés sont supérieurs à 10.000 francs par mois. Or le niveau actuel des salaires ne permettrait qu'à une soixantaine de salariés tout au plus de consacrer une telle somme (plus du tiers de leur revenu mensuel) à leur loyer.

L'Administration peut-elle compter sur les non salariés pour ces locations? L'étude des budgets familiaux, en nous fournissant des informations sur leurs revenus, devrait nous permettre de fournir des éléments de réponse.

Tableau N°XIV: Salaire antérieur, Salaire actuel

	Sans Objet	-5.000	5.000 9.999	10.000 14.999	15.000 19.999	20.000 29.999	30.000 50.000	+ 50.000	N. D.	Total	%
Sans Objet	337	6	129	156	49	17	3	-	68	765	34,5
- 5.000 F	15	6	15	18	-	2	1	-	3	60	2,5
5.000 à 9.999	77	4	89	94	17	3	1	-	34	319	14,5
10.000 à 14.999	60	1	18	122	71	18	1	-	29	320	14,5
15.000 à 19.999	36		6	27	130	49	4	-	30	282	12,5
20.000 à 29.999	19		3	12	20	81	8	-	8	151	7,0
30.000 à 50.000	10		1	1	1	7	31	1	8	60	2,5
+ 50.000	-	-	-	-	-	1	1	2	2	6	0,5
N. D.	56		35	36	13	10	1	-	102	253	11,5
TOTAL	610	17	296	466	301	188	51	3	284	2.216	100,0
%	27,5	1,0	13,5	21,0	13,5	8,5	2,0	-	13,0	100,0	

RELATIONS SALAIRE ANTERIEUR - SALAIRE ACTUEL



II) Relations profession - Salaires

Le salaire moyen global s'établit à 15.300 francs. Le salaire moyen par catégorie est différent puisque l'on a :

- 19.500 francs pour les ouvriers.
- 16.900 francs pour les "autres services".
- 11.000 francs pour les manœuvres.

Dans la catégorie des ouvriers on trouve :

- d'une part, un fort pourcentage de bas salaires: 28% ont moins de 15.000 francs par mois dont 6% moins de 10.000 francs; ceci confirmerait notre hypothèse selon laquelle une partie des ouvriers déclarés sont en fait des manœuvres.

- d'autre part, un faible pourcentage de hauts salaires (7% seulement) ont un revenu supérieur à 30.000 francs dont 0,3% plus de 50.000 francs.

Les manœuvres ont un salaire plus homogène puisque 88% d'entre eux ont entre 5.000 et 15.000 francs par mois. Toutefois 9,5% ont un salaire du niveau de celui de la majorité des ouvriers, soit plus de 15.000 francs par mois.

Certains artisans se sont déclarés salariés, ce qui paraît contradictoire. A notre avis, certains sont d'anciens artisans qui ont trouvé temporairement un emploi dans une entreprise. Ils continuent à se considérer comme artisans, ce qui signifie que cette catégorie leur confère un statut supérieur.

Enfin, dans les autres services on trouve principalement les employés de maisons, de restaurants, de commerces et les chauffeurs. Ce groupe est donc très hétérogène. De ce fait, un examen de la structure des salaires n'a pas grande signification.

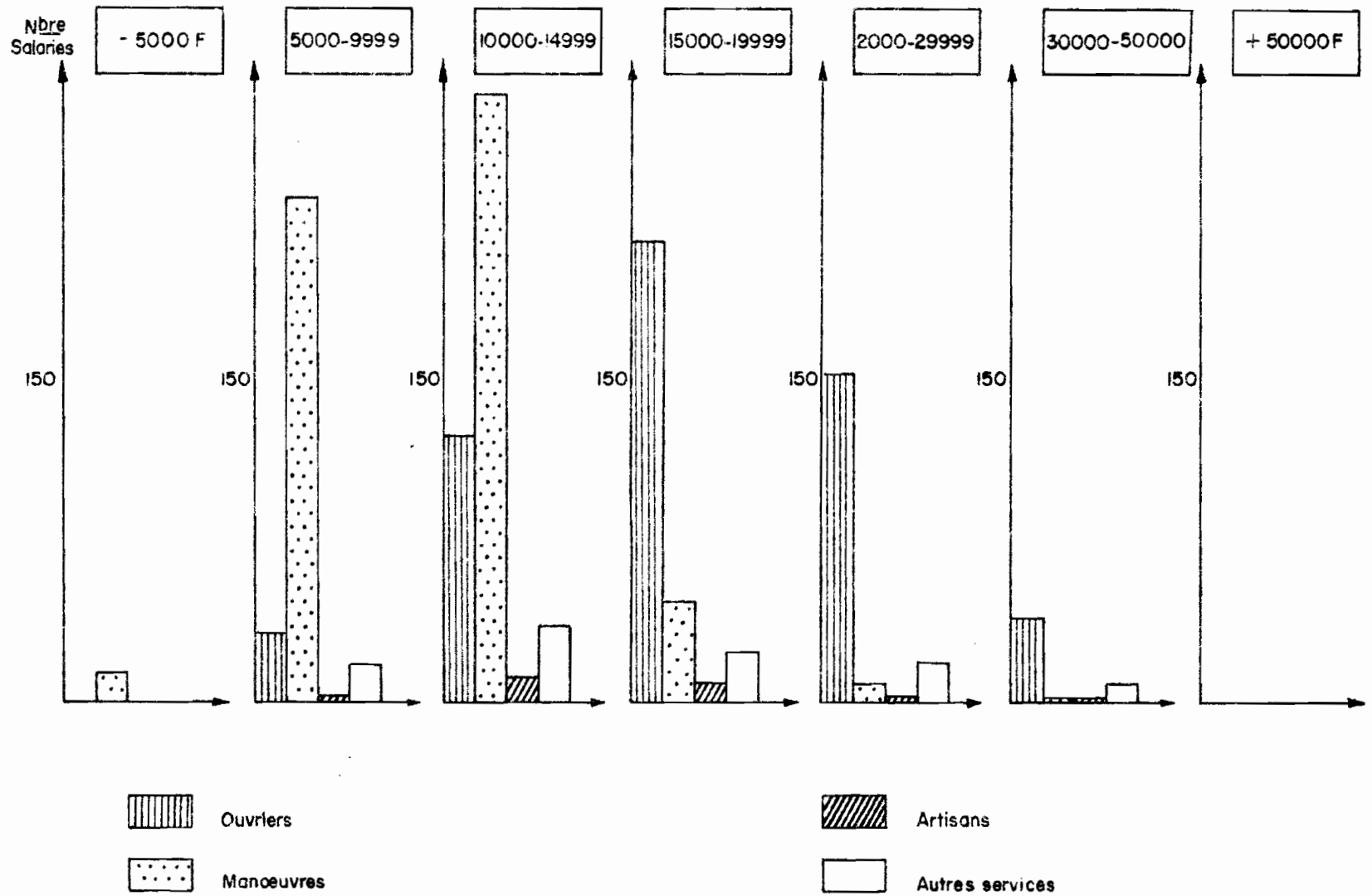
Tableau n°XV - Relations entre la profession et les salaires

Profession	Salaire actuel							TOTAL	%
	-5.000	5.000 9.999	10.000 14.999	15.000 19.999	20.000 29.999	30.000 50.000	+		
Ouvrier	1	34	128	220	157	40	2	582	44,0
Manœuvre	14	241	290	48	9	2	-	604	45,5
Artisan	1	3	12	9	3	2	-	30	2,5
Autre service	1	18	36	24	19	6	1	105	8,0
Total	17	296	466	301	188	51	3	1.322	100,0

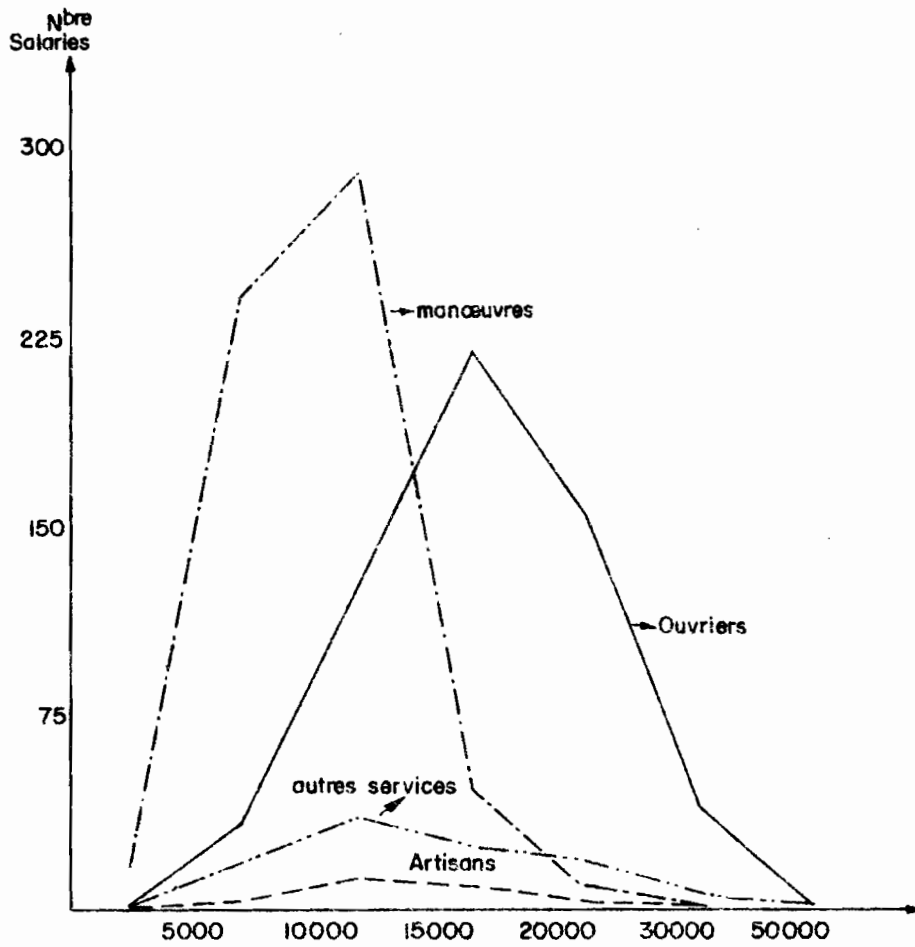
Tableau n°VI - Structure des Salaires en fonction de la profession

Profession	Salaire actuel							TOTAL
	-5.000	5.000 9.999	10.000 14.999	15.000 19.999	20.000 29.999	30.000 50.000	+	
Ouvrier	-	6,0	22,0	38,0	27,0	7,0	-	100
Manœuvre	2,5	40,0	48,0	8,0	1,5	-	-	100
Artisan	3,0	10,0	40,0	30,0	10,0	7,0	-	100
Autre service	1,0	17,0	34,0	23,0	18,0	6	1,0	100
Total	1,5	22,5	35,0	23,0	14,0	4,0	-	100

RELATIONS PROFESSIONS-SALAIRES



RELATIONS PROFESSION-SALAIRES



5) Relations Salaires - Age:

(Tableaux n°XVII, XVIII, Graphique n°VIII)

Nous avons retenu quatre groupes d'âge à l'intérieur desquels la structure des salaires est identique. Ces groupes se caractérisent par le fait que:

- entre 15 et 24 ans, la majorité perçoit un salaire mensuel inférieur à 15.000 francs. Ceci correspond à la catégorie des manœuvres qui comme nous l'avons vu sont les plus nombreux dans ce groupe d'âge.

- entre 25 et 34 ans, la majorité des salaires est toujours inférieure à 15.000 francs, mais la part des salaires de 15 à 30.000 francs atteint 38% en raison d'une proportion plus important d'ouvriers.

- de 35 à 44 ans, la proportion d'ouvriers étant relativement élevée (36%), les salaires supérieurs à la moyenne (15.300 francs) représentent 62% contre 24% pour l'ensemble des salariés.

Tableau n°XVII - Nombre de salariés en fonction de l'âge.

	-5.000	5.000 9.999	10.000 14.999	15.000 19.999	20.000 29.999	30.000 50.000	+	TOTAL	%
15 - 24	8	123	196	80	49	4	-	460	34,8
25 - 34	5	135	218	155	81	23	2	619	46,8
35 - 44	3	26	46	57	47	17	6	196	14,8
+ 45	1	12	6	9	11	7	1	47	3,6
TOTAL	17	296	466	301	188	51	3	1.322	100,0

Tableau n°XVIII - Structure des salaires en fonction de l'âge

	- 5.000	5.000 9.999	10.000 14.999	15.000 19.999	20.000 29.999	30.000 50.000	+	TOTAL
15 - 24	2,0	27,0	42,5	17,0	10,5	1,0	-	100,0
25 - 34	1,0	22,0	35,0	25,0	13,0	3,5	0,5	100,0
35 - 44	1,5	13,0	23,5	29,0	24,0	9,0	-	100,0
+ 45	2,0	25,5	13,0	19,0	23,5	15,0	2,0	100,0
TOTAL	1,5	22,5	35,0	23,0	14,0	4,0	-	100,0

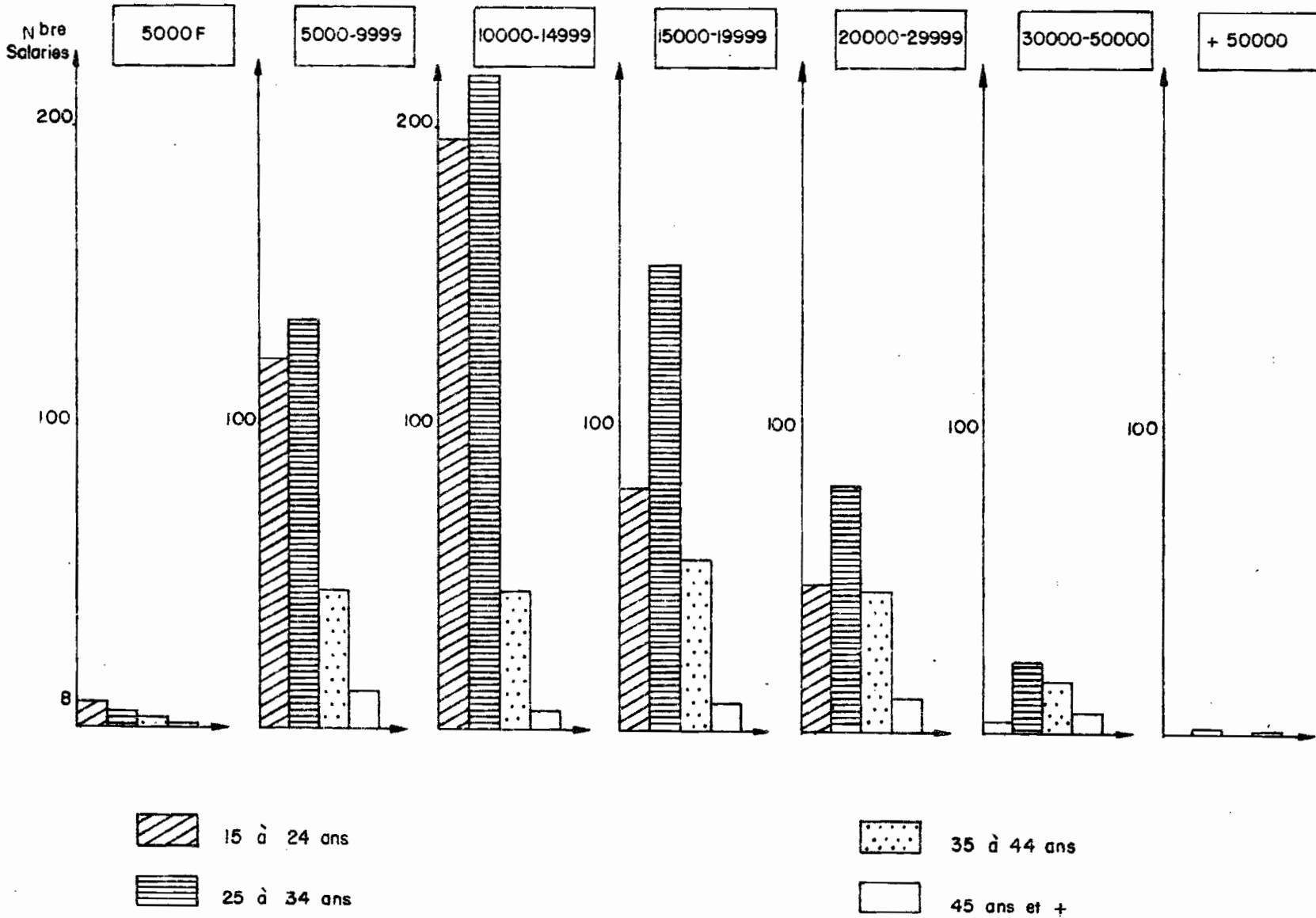
F) LES CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT

Jusqu'ici l'administration n'a pas accordé d'autorisation de construire à titre définitif. En principe, l'habitat moderne est donc interdit; on ne trouve que quelques rares exceptions. L'habitat traditionnel avec perches, argile et "papos" (toiture végétale) est pratiquement généralisé. Le coût d'une case peut être estimé entre 25 et 30.000 francs.

Le recensement avait permis de dénombrier 961 cours. Depuis cette période un quartier d'environ 200 cases a été déplacé; par contre plus de 500 nouvelles cases ont été construites. Ce développement de la construction s'est traduit par une diminution du prix des loyers: ceux-ci seraient passés de 2.000 à 3.000 francs la chambre à 1.250 francs en moyenne. Parallèlement le nombre de cases inoccupées a augmenté; cependant, la construction constitue encore un mode d'investissement privilégié. Avec un capital de 25.000 francs on peut espérer louer quatre chambres, c'est à dire s'assurer un amortissement du capital en cinq ou six mois.

Un autre facteur semble intervenir dans le développement de la construction, c'est le désir de pérennité. Nous avons constaté en effet que les numéros des cours attribués pour les besoins du recensement ont été jalousement conservés; et les nouveaux propriétaires sont très attachés à avoir eux aussi leur numéro. A cause de la menace de déguerpissement qui pèse sur le campement actuel, les propriétaires considèrent que les cases qu'ils possèdent actuellement peuvent leur donner un droit de propriété sur l'emplacement définitif de la ville.

RELATIONS AGES - SALAIRES



Malgré cela, le nombre de locataires et de logés gratuitement est relativement élevé: respectivement 30% et 26%.

Cette structure du statut de l'habitat s'explique par les raisons suivantes:

1) Le statut d'habitat et la date d'arrivée (tableau n°XIX)

On constate que:

- la proportion de propriétaires est plus élevée parmi les immigrants les plus anciennement arrivés.

Tableau n°XIX Type d'habitat en fonction de la date d'arrivée

Date d'arrivée	Propriétaire		Locataire		Logé gratuitement		Total	
	N	% (1)	N	% (1)	N	% (1)	N	%
1967 et avant	37	67,0	12	22,0	6	11,0	55	5,8
1968	373	46,8	238	29,9	186	23,3	797	82,9
1969	15	13,8	36	33,0	58	53,2	109	11,3
TOTAL	425	44,2	286	29,8	250	26,0	961	100,0

- inversement, la proportion de locataires et surtout de logés gratuitement varie en sens inverse.

Le premier motif du déplacement est la recherche d'un emploi. Le chômage étant important, comme nous l'avons vu, il est normal dans la coutume africaine que le logement soit gratuit pour les "sans emploi". Pour les nouveaux salariés, l'accumulation du capital nécessaire à la construction exige un temps relativement long, par ailleurs les travaux sont généralement pénibles et ne laissent guère de temps pour construire soi-même.

(1) - % par période de propriétaires, locataires et logés gratuitement.

II) Statut de l'habitat et ethnie

L'exploitation mécanographique n'a appréhendé la relation du statut de l'habitat avec l'ethnie que pour les chefs de Ménage isolés et groupes d'isolés non compris (tableau n°XX)

Il ressort que :

- d'une part, 438 chefs de ménage, sur 623, soit 70%, sont propriétaires contre 19% de locataires et 11% de logés gratuitement. Le pourcentage élevé de propriétaires est surprenant dans un campement aussi récent. Cette structure est presque similaire à celle observée à Béoumi et Sakassou par exemple, où nous avons recensé respectivement 82% et 76% des chefs de ménage propriétaires. La faible différence provient du fait qu'il y a un nombre relativement important de logés gratuit à SAN PEDRO à cause de l'immigration récente et du chômage.

- d'autre part, si l'on compare le statut d'habitat des Ivoiriens par rapport à celui des non-ivoiriens, on a respectivement :

- . 74% de propriétaires contre 66%
- . 12% de locataires contre 26%
- . 14% de logés gratuit contre 8%.

Les chefs de ménage Ivoiriens ont donc un statut d'habitat plus favorable que celui des étrangers. Hésitant moins à construire ou ayant plus de ressources pour le faire, ils disposent ainsi d'une capacité d'hébergement qu'ils utilisent largement; ces deux facteurs conjoints expliquent la faible proportion de locataires.

Tableau n°XX Relations entre le statut de l'habitat et l'ethnie
(chefs de ménage, isolés et groupes d'isolés non compris)

Statut de l'habitat Ethnie	Propriétaire		Locataire		Logé gratuit		Total	%
	Propriétaire	%	Locataire	%	Logé gratuit	%	Total	%
Krou Océan	39	9,0	4	3,5	17	24,5	60	9,5
Autre Krou	97	22,5	12	10,0	12	17,5	121	19,5
Mandé	31	7,0	4	3,0	2	3,0	37	6,0
Sud Est Akan	18	4,0	8	7,0	7	10,0	33	5,5
Sud Voltaïque	53	12,0	9	8,0	5	7,5	67	11,0
Autres Ivoiriens	13	3,0	4	3,5	3	4,5	20	3,0
S. T. Ivoiriens	251	57,5	41	35,0	46	66,0	338	54,5
Mali	48	11,0	12	10,5	1	1,5	61	10,0
Guinée	51	11,5	11	9,5	3	4,5	65	10,5
Haute Volta	68	15,5	29	25,0	6	9,0	103	16,5
Ghana	4	1,0	13	11,0	4	6,0	21	3,5
Niger	2	0,5	2	2,0	1	1,0	5	0,5
Nigeria	1	-	0	-	2	3,0	3	0,5
Sénégal	8	2,0	4	3,5	6	9,0	18	3,0
Dahomey	2	0,5	1	1,0	4	6,0	7	1,1
Togo	1	-	3	2,5	-	-	4	0,5
Autres Africains	2	0,5	-	-	-	-	2	0,3
S. T. Non Ivoiriens	187	42,5	75	65,0	23	34,0	285	45,5
Total Général	438	100,0	116	100,0	69	100,0	623	100,0
	70,0		19,0		11,0		100,0	

En collaboration avec Mlle COTTEN et Mr. HAERINGER nous avons effectué une exploitation manuelle des données relatives au statut d'habitat en fonction de l'ethnie groupant l'ensemble des chefs de ménage (y compris les isolés et les groupes d'isolés) (Tableaux N°XXI et XXII).

Ces renseignements permettent de constater que:

- le pourcentage de propriétaires est plus élevé parmi les ivoiriens que ^{parmi} les étrangers (42% contre 35%).

- le pourcentage de locataires est nettement supérieur parmi les non-ivoiriens (26,5% contre seulement 11%.

- le pourcentage de logés gratuitement par la famille est supérieur parmi les Ivoiriens. (27,0% contre 16%)

- le pourcentage de logés gratuitement par les amis et par les entreprises est voisin dans les deux ensembles d'immigrants.

Du point de vue de l'habitat, les Ivoiriens semblent donc posséder un statut préférable à celui des étrangers, que l'on considère les chefs de famille seuls ou l'ensemble des chefs de ménage.

Tableau n°XXI - Relations entre le statut d'habitat et l'ethnie
(y compris les femmes chefs de ménage ou exerçant
une profession).

Répartition Ethnique	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit famille	Logé gratuit ami	Logé gratuit en-treprise	Total	%
1. Krou, Baouké	59	13	48	27		147	6,5
2. Neyo, Godié	6	1	6	3	1	17	0,5
3. Guéré, Wobé	89	14	71	18	5	197	8,5
4. Yacouba, Dan	50	12	29	13	10	114	5,0
5. Bété, Dida, Niaboua	64	22	54	13	4	157	7,0
6. Gouro	17	-	9	7	-	33	1,5
7. Baoulé	34	17	25	35	9	120	5,0
8. Agni, Abron	3	6	1	1	-	11	0,5
9. Abouré, Adioukrou, N'zima	2	2	2	-	5	11	0,5
10. Abbey, Attié	9	1	5	4	2	21	1,0
11. Sénoufo	40	7	14	17	1	79	3,5
12. Malinké, Dioula, ivoiriens	88	28	29	39	4	188	8,0
13. Total	461	123	293	177	41	1.095	47,5
%	42,0	11,0	27,0	16,0	4,0	100	
14. Maliens	107	77	44	51	5	284	12,5
15. Guinéens	80	38	31	30	-	179	8,0
16. Voltaïques	188	131	98	95	24	536	23,5
17. Ghanéens	10	29	4	8	1	52	2,0
18. Nigériens	8	8	1	13	-	30	1,5
19. Nigérians	4	11	3	4	1	23	1,0
20. Sénégalais	18	13	13	9	14	67	3,0
21. Dahoméens, Togolais	9	11	2	5	1	28	1,0
22. Autres	2	1	-	-	-	3	-
Total étrangers	426	319	196	215	46	1.202	52,5
%	35,5	26,5	16,0	18,0	4,0	100	
Total Général	887	442	489	392	87	2.297	100
%	39,0	19,0	21,0	17,0	4,0	100	

Tableau n° XXII - Structure des relations entre le statut d'habitat et l'ethnie

Répartition ethnique	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit famille	Logé gratuit ami	Logé gratuit entreprise	Total
1. Krou, Bakoué	6,5	2,5	10,0	6,5	-	8,0
2. Neyo, Godié	1,0	0,5	0,5	-	1,0	0,5
3. Guéré, Wobé	10,0	3,0	11,5	5,0	4,5	9,5
4. Yacouba, Dan	6,5	2,5	5,0	3,0	4,5	4,5
5. Bété, Dida, Niaboua	7,0	5,0	10,5	4,0	3,5	8,5
6. Gouro	2,0	-	1,0	2,5	-	1,5
7. Baoulé	4,0	3,0	4,5	8,5	16,0	4,5
8. Agni, Abron	-	1,5	0,5	-	-	0,5
9. Abouré, Adioukrou, N'zima	0,5	-	0,5	0,5	2,5	0,5
10. Abbey, Attié	1,0	0,5	1,0	1,5	3,5	1,0
11. Sénoufo	4,5	1,5	1,5	3,0	2,5	2,5
12. Malinké, Dioula ivoiriens	8,5	6,5	8,0	7,5	3,5	7,5
S. T. Ivoiriens	51,5	26,5	54,5	42,0	41,5	49,0
13. Maliens	11,5	18,0	10,0	16,0	8,0	11,5
14. Guinéens	9,0	8,5	12,0	7,5	1,5	10,0
15. Voltaïques	21,0	30,0	15,0	25,0	26,5	19,5
16. Ghanéens	1,5	7,0	3,0	1,0	1,0	3,0
17. Nigériens	1,0	2,0	0,5	3,5	-	1,0
18. Nigérians	0,5	2,0	0,5	1,5	3,5	1,0
19. Sénégalais	2,5	3,5	3,5	2,0	17,0	3,5
20. Dahoméens, Togolais	1,0	2,5	1,0	1,0	1,0	1,0
21. Autres	0,5	-	-	0,5	-	0,5
S. T. Non Ivoiriens	48,5	73,5	45,5	58,0	58,5	
Total Général	100	100	100	100	100	100

III) Statut de l'habitat et profession.

De même que pour les relations statut d'habitat/ethnie, nous avons procédé à l'exploitation manuelle des relations statut d'habitat/profession (tableau n°XXIII et XXIV).

Nous devons signaler que, n'ayant pas adopté les mêmes critères de définition des professions, nous n'avons pas obtenu exactement la même présentation de la structure socio-professionnelle que par exploitation mécanographique. (cf. tableau n°XXIII et n°VII).

L'analyse du statut d'habitat en fonction de la profession montre qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les principales professions. On peut toutefois constater que:

- 66% des cultivateurs sont propriétaires contre respectivement 50%, 48% et 45,5 des commerçants, dockers et Ouvriers et seulement 29,0% des artisans et des "sans-emploi".

- 2% seulement des cultivateurs sont locataires contre environ 20% des salariés d'entreprises et 13% des "sans-emploi". Ce dernier pourcentage prouve que certains "sans emploi" ont un revenu qui leur permet de verser un loyer.

- les artisans et les "sans emploi" sont les plus nombreux à être logés gratuitement par la famille (34%). Leur statut professionnel les contraint à accepter cette situation de dépendance en attendant l'emploi salarié qui leur permettra de se loger. Par ailleurs, l'hébergement familial leur permet de venir sans emploi assuré et de résider une plus longue période que dans le cas contraire.

Tableau n°XXIII - Relations entre le statut d'habitat et la profession (y compris les femmes "chef de ménage" ou exerçant une profession).

Profession	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit famille	Logé gratuit ami	Loyé gratuit entreprise	Total			
						Nbre	%		
Agriculteurs	25	1	7	5	-	38	1,5		
Pêcheurs	2	8	5	1	-	16	1,0		
Dockers	12	12	-	-	1	25	1,0		
Salariés des Entreprises	Employés	38	19	16	12	19	104	4,5	
	Ouvriers	Menuisiers	44	16	8	11	19	98	
		Maçons	61	20	10	18	8	117	
		Peintres	5	3	1	1	6	16	
		Mécaniciens	48	35	20	20	7	130	
		Electriciens	5	4	3	4	2	18	
		Chauffeurs	93	37	24	22	7	183	
		Autres	9	2	3	4	-	18	
		Total	265	117	69	80	49	580	25,5
	Manœuvres	294	161	174	129	16	774	34,0	
Artisans	Boulangers	9	2	6	3	-	20		
	Coiffeurs	1	3	2	-	-	6		
	Tailleurs	6	2	11	2	-	21		
	Puisatiers	-	1	-	5	-	6		
	Réparateurs	-	2	1	1	-	4		
	Forgerons	1	1	-	-	-	2		
	Total	17	11	20	11	-	59	2,5	
Services	Boys - Cuisinier	20	5	5	1	2	33		
	Blanchisseurs	5	1	5	4	-	15		
	Restaurateurs	4	3	-	-	-	7		
	Marabout	3	1	1	1	-	6		
	Peripatéticienne	1	20	-	1	-	22		
Total	33	30	11	7	2	83	3,5		
Commerce	Boutiquiers	9	2	1	3	-	15		
	Tabliers	43	15	16	15	-	89		
	Total	52	17	17	18	-	104	4,5	
Sans emploi	140	62	159	114	-	475	21,0		
N. D.	9	4	10	6	-	29	1,0		
TOTAL GENERAL	887	442	489	392	87	2.297	100		

Tableau n°XXIV - Structure des relations entre le statut d'habitat et la profession.

Profession		Propriétaire	Locataire	Logé gratuit famille	Logé gratuit ami	Logé gratuit entreprise	TOTAL
Cultivateurs		66,0	2,5	18,5	13,0	-	100
Pêcheurs		12,5	50,0	31,5	6,0	-	100
Dockers		48,0	48,0	-	-	4,0	100
Salariés Entreprises	Employés	36,5	18,0	15,5	11,5	18,5	100
	Ouvriers	45,5	20,0	12,0	14,0	8,5	100
	Manœuvres	38,0	21,0	22,5	16,5	2,0	100
Artisans		29,0	18,5	34,0	18,5	-	100
Services		40,0	36,0	13,0	8,5	2,5	100
Commerçants		50,0	16,5	16,5	17,0	-	100
Sans emploi		29,5	13,0	33,5	24,0	-	100
TOTAL		38,5	19,0	21,5	17,5	4,0	100

C O N C L U S I O N

La mise en chantier du Port de SAN PEDRO dans une zone pratiquement vide de population s'est traduite par une immigration massive d'hommes jeunes de plus de quinze ans. En février 1969, 65% d'entre eux soit environ 1.500 salariés, avaient obtenu un emploi dans une entreprise. Malgré cette forte population salariale, le recensement démographique ne dénombrait qu'environ 4.000 habitants, c'est à dire que le coefficient de foisonnement est faible.

Plusieurs facteurs semblent avoir freiné le rythme d'immigration:

- l'absence presque totale d'infrastructure économique et sociale a contribué à limiter l'importance des groupes familiaux immigrants: d'une part, une forte proportion d'hommes mariés sont venus sans leur famille; d'autre part, une partie des célibataires hésitent à se marier dans des conditions aussi précaires. C'est ainsi que le nombre moyen de personnes recensées par cour était voisin de 4 contre 8 à 9 dans les autres centres urbains étudiés.

- le caractère provisoire du campement actuel a découragé un grand nombre d'entrepreneurs privés. De ce fait, la structure de la population active révèle la faiblesse relative des emplois dans le secteur tertiaire (commerce, transport, traite) en particulier. Le manque de concurrence dans ce domaine a pour effet de maintenir les prix à un niveau relativement élevé, principalement pour les produits vivriers et, ce qui peut être plus grave, de provoquer des pénuries de produits de consommation courante: farine, riz, banane plantain, etc... Ces mêmes facteurs agissent sur le comportement des chefs de ménage pour limiter le nombre de personnes à charge et contraignent les chômeurs à quitter la ville assez rapidement.